

# Notre énergie

Transition / Territoires / Solidarité

LA REVUE DU CLER - RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

## Le tournant ?

---

### L'invitée

Valérie Guillard,  
professeure d'université

### Le point sur...

Le carbone  
incorporé

### Actualités

La projet de loi  
énergies renouvelables

---

# La voie pour sortir de la crise

« **C** et hiver, à l'aggravation de la précarité énergétique, s'ajoutent de fortes tensions sur l'approvisionnement, pouvant mener à des risques significatifs de coupures. Cette situation est le plus souvent décrite comme une addition de crises sur l'offre d'énergie : ralentissement des livraisons d'hydrocarbures russes lié à la guerre en Ukraine, difficultés industrielles sur le parc nucléaire français... C'est bien-sûr une réalité, mais la raison principale des graves difficultés que nous connaissons se situe principalement du côté de la demande d'énergie. Nous consommons trop d'énergie. Cela nous maintient dans une situation de dépendance intenable et nous coûte très très cher ! Pourtant, il est possible, nécessaire et souhaitable de faire beaucoup mieux. Les gisements d'efficacité énergétique,

au premier rang desquels la rénovation performante des bâtiments, sont bien connus, au même titre que leurs multiples bénéfices environnementaux, économiques et sociaux. Alors profitons du bouleversement de la politique énergétique française et de la révision de la Stratégie française énergie-climat en cours pour faire enfin de l'efficacité énergétique une réelle priorité ! »



**JEAN-BAPTISTE LEBRUN**

DIRECTEUR DU CLER - RÉSEAU  
POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**NOTRE ÉNERGIE :**  
édité par le CLER  
mundo-m  
47, avenue Pasteur  
93100 Montreuil  
info@cler.org  
www.cler.org

**Directeur de la publication :** Jean-Baptiste Lebrun **Rédactrice en chef :** Stéphanie Cayrol **Rédaction :** Stéphanie Cayrol, Dominique Fidel, Jane Méry, Guillaume Tixier **Réalisation graphique et secrétariat de rédaction :** Jane Méry **Photos :** Crédits DR : 2, 7-10, 16-17, 20, 23 - Dorémi/Juan Robert p. 3, Kreion/Freeepik p. 6 - Adobe : p.16, 18 - Jean-Luc Gavey : p.23. **Dessin :** Clara Dealberto p.4, Philippe Lo Presti p.12 **Photo de couverture :** Fabrice Singevin/Energiesprong **INSS :** 2679-2079.

Financé par



## 4 DOSSIER

### Rénovation énergétique : le tournant ?

Avec la crise énergétique, l'heure est à la mobilisation générale pour réaliser des économies d'énergie. La rénovation énergétique performante représente un enjeu majeur. Elle permet de limiter les consommations énergétiques, mais aussi les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance aux énergies fossiles. Rénover, c'est aussi et surtout protéger les plus vulnérables qui sont en première ligne face à la flambée des prix de l'énergie, tout en dynamisant le marché de l'emploi. Pourtant, la France accuse un retard considérable. Pour accélérer, quelle doit être la place de la rénovation énergétique performante dans la prochaine Stratégie française énergie-climat ? Quels sont les enjeux d'une loi d'accélération ? Comment embarquer et convaincre la société civile et *in fine* les décideurs de prendre ce tournant ?

## 14 TRIBUNE

### « Crise de l'énergie : les TEPOS résistent ! »

Par le réseau des Territoires à énergie positive

## 16 LE POINT SUR...

### Le carbone incorporé : un enjeu européen

## 18 ACTUALITÉS

### Énergies renouvelables

Un projet de loi à revoir

### À vos agendas

Journée contre la précarité énergétique

## 20 L'INVITÉE

**Valérie Guillard**, auteure de *Comment consommer avec sobriété* et professeure à l'université Paris-Dauphine

## 22 BOÎTE À OUTILS

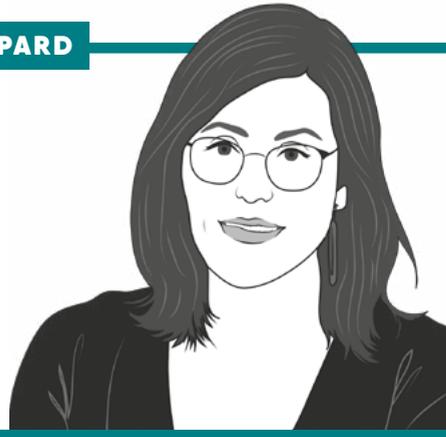


### L'info de la doc'

Une autre histoire de l'électricité en France en six dates

ENTRETIEN... AVEC ALBANE GASPARD

## « Nous devons agir sur le long terme, même en temps de crise »



**Sociologue à l'ADEME, Albane Gaspard décrypte les enjeux de la rénovation énergétique et nous explique pourquoi et comment elle doit accélérer. Elle co-signe, avec Andréas Rüdinger de l'IDDRI, l'étude Réussir le pari de la rénovation énergétique, parue en mai 2022.**

### La crise énergétique que nous traversons va-t-elle durer ?

Il est difficile de prédire les évolutions géopolitiques et leurs impacts sur le prix de l'énergie. Ce qui est en revanche certain, c'est que le changement climatique exige à la fois de décarboner l'énergie et de réduire les consommations. Le dernier rapport du GIEC comme les scénarios de l'ADEME, du Shift Project, de négaWatt l'indiquent clairement. C'est également la direction que prennent la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) en cours de révision, ou le paquet de mesures européennes *Fit for 55*. Qu'il s'agisse de réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> ou de sortir des énergies fossiles, la première étape est bien la réduction de nos besoins énergétiques. Et cela passe par la rénovation énergétique

du bâtiment. La flambée des prix de l'énergie en souligne cruellement la nécessité, d'autant qu'elle frappe le plus durement les ménages les moins bien logés.

### Quel est le bilan des politiques publiques de rénovation énergétique ?

Il est nuancé. D'après les conclusions de l'enquête TREMI qui dresse le bilan des travaux et des aides à la rénovation énergétique des logements entre 2016 et 2019, la plupart des ménages ayant rénové sont satisfaits de leurs travaux. Mais à regarder de près ces travaux réalisés dans 3,1 millions de maisons, soit 19 % du parc de maisons individuelles, on réalise que les gains de performance sont très inégaux, et surtout que ces travaux portent majoritairement sur des changements de système de chauffage. Même dans l'habitat collectif social, où une étude de l'Agence nationale de contrôle du logement social indique que 10 % du parc a fait l'objet d'une rénovation ces cinq dernières années, le bilan est à pondérer. Seul un quart de ces rénovations a abouti à des étiquettes de diagnostic de performance énergétique (DPE) A ou B. On le voit, il est difficile à l'heure actuelle de tenir le double défi de la « massification » de la rénovation : volume et performance. L'ordre dans lequel on rénove est crucial, et rénover par mono-geste (par exemple, changer d'abord

sa chaudière avant d'isoler) peut finalement s'avérer inefficace et plus onéreux que de viser le niveau de performance BBC-rénovation en bénéficiant d'accompagnement et en planifiant les travaux.

### Quels sont les principaux freins ?

Il y a trois freins : la représentation de ce qu'est un logement performant, la mobilisation des volumes de financement à engager et enfin la structuration d'une filière de travaux et d'accompagnement de ces travaux. La question de la représentation est une bataille culturelle. Les médias doivent davantage évoquer les questions d'énergie, de performance mais aussi de sobriété. Sur les volumes de financement, les travaux d'I4CE montrent que la trajectoire de référence de la SNBC prévoit un besoin d'investissement de 13,7 milliards d'euros annuels entre 2019 et 2023, et de 30 milliards d'euros en 2023, pour atteindre un parc de logements bas carbone à l'horizon 2050. Les dépenses actuelles, de l'ordre de 15 milliards par an semblent répondre à ce scénario. Mais elles correspondent à des travaux de toutes natures et menés en ordre dispersé. Pour atteindre le niveau basse consommation indispensable à l'atteinte de l'objectif, il faudrait un budget annuel de 24 milliards par an ! L'investissement annuel pour ce niveau de rénovation est aujourd'hui de 500 millions d'euros. Nous sommes très loin du compte. Enfin, nous n'avons pas de chiffrage sur les besoins en équivalents temps plein d'une rénovation d'une ampleur compatible avec les scénarios bas carbone. Nous ne savons pas quantifier les formations nécessaires. Il faut mobiliser les organisations professionnelles pour aider à l'acquisition de nouvelles compétences de rénovation globale et surtout disposer des ressources pour accompagner les ménages. Le sujet des copropriétés est aussi un enjeu important. La loi Climat et résilience va interdire les passoires thermiques à la location. Il faut donc imaginer

## « Il faut réorienter les aides vers une rénovation globale, planifiée et accompagnée »

rapidement des dispositifs permettant à leurs propriétaires de pouvoir les isoler efficacement, par exemple avec une isolation extérieure, ce qui nécessite aujourd'hui l'approbation d'une assemblée générale parfois compliquée à obtenir.

### Comment accélérer ?

Il faut transformer les trois freins en leviers : parvenir à changer le regard sur la performance énergétique, être en capacité de financer la rénovation et disposer de professionnels pour accompagner les ménages et mener des travaux efficaces. Alors qu'aujourd'hui, la plupart des aides sont accordées pour des gestes qui ne conduisent pas nécessairement à une rénovation performante, il faudrait également les réorienter vers une rénovation globale, planifiée et accompagnée. La création d'une garantie de performance sur une rénovation labellisée BBC serait sans doute de nature à rassurer les ménages et à les inciter à réaliser des travaux. Enfin, il faut désormais relier, dans le cadre de rénovations énergétiques, les questions d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. Les instrumentations effectuées dans le projet *Perf in Mind* sur des maisons individuelles rénovées BBC ont montré une bonne performance en terme de confort d'été, mais le changement climatique a d'autres impacts sur le bâti, comme, par exemple, les retraits/gonflements d'argile. On ne peut pas mener de rénovation ambitieuse sans prendre en compte tous ces aspects. ●



Retrouvez notre transitionthèque Rénovation énergétique sur : [www.doc-transition-energetique.info](http://www.doc-transition-energetique.info)

## EN CHIFFRES

## La rénovation énergétique

EN FRANCE,  
**moins de 1 %**

du parc de logements est  
actuellement rénové  
à un **niveau BBC-rénovation.**



Selon les scénarios de  
neutralité carbone, ces  
rénovations BBC devraient  
représenter **80 % des  
rénovations en 2050.**

17%



ENVIRON 17 % DES RÉSIDENCES  
PRINCIPALES SONT DES PASSOIRES  
ÉNERGÉTIQUES

Soit 5,2 millions de logements. Avec les  
logements vacants et les résidences  
secondaires, **ce chiffre s'élève à 7,2 millions  
de logements énergivores.**

PRÈS DE  
**800 000**  
DEMANDES D'AIDE  
MA PRIME RÉNOV'

ont été déposées entre  
2020 et 2021. **419 013 sont  
allées au bout du processus.**



Sur les 16,5 millions de  
maisons individuelles en  
résidence principale,  
près de **7 millions ont des  
étiquettes énergétiques**

**E - F et G**

43%

des **consommations  
énergétiques annuelles  
françaises** et 23 % des émissions  
de gaz à effet de serre (GES)  
français proviennent **du secteur  
du bâtiment.**



SOURCE : ADEME / ECOLOGIE.GOUV.FR

## Les enjeux d'une loi d'accélération

**Un grand nombre d'actrices et d'acteurs de la société civile s'accordent aujourd'hui sur la nécessité d'accélérer le rythme des rénovations performantes en France, en planifiant sur les moyen et long termes les progrès à réaliser et leur financement, via une loi sectorielle.**



*Aujourd'hui, tous les experts sont d'accord : la rénovation énergétique par gestes n'est pas suffisamment efficace. Ce consensus scientifique doit désormais être transposé légalement, grâce à une politique publique cohérente et globale, robuste dans le temps, qui permet de s'émanciper des obsessions politiques du moment, comme la pompe à chaleur d'aujourd'hui ou l'isolation à un euro d'hier. Cette loi d'accélération de la rénovation énergétique performante et solidaire que nous imaginons, permettra d'organiser les efforts, palier par palier, d'encadrer les économies d'énergie dans le bâti, en se fixant des objectifs de résultats et des moyens pour y parvenir. Réglementer, c'est fixer une trajectoire nationale en cohérence avec la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) et la future loi de programmation énergie-climat, à venir en 2023. Alors que nous devons rénover 9 bâtiments sur 10 d'ici 2050, le financement de France Rénov' n'est assuré que pour les treize prochains mois. Plusieurs goulots d'étranglement bloquent les rénovations aujourd'hui : on manque de formations, d'accompagnement des ménages, de matériaux. Les filières de la rénovation énergétique (professionnels de l'isolation, de la ventilation, des huisseries) ont besoin d'une politique publique structurée !*



**« Une loi pour organiser les efforts et se fixer des objectifs de résultats »**

DANYEL DUBREUIL, COORDINATEUR  
DES CAMPAGNES ET DU PLAIDOYER AU  
CLER – RÉSEAU POUR LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE

*Il est urgent de leur donner des perspectives en termes de rentabilité des investissements. La crise énergétique rend cette loi sectorielle absolument indispensable, et pourtant, l'exécutif semble incapable de sortir des mesures d'urgence conjoncturelles qu'il met en place. Il débloque 45 milliards d'euros pour prolonger le bouclier tarifaire pour soutenir les ménages et les entreprises en 2023, mais ne propose pas de solutions pour nous protéger durablement des variations du coût des énergies. L'État appelle les Françaises et les Français à prendre leurs responsabilités pour économiser l'énergie à la veille d'un hiver qui s'annonce difficile. La somme de ces actions individuelles, qui ne reposent que sur le civisme ou la mobilisation de certains, permettra peut-être de réduire les consommations... mais ces économies seront ponctuelles et marginales. Les vraies réponses au besoin de sobriété dans notre pays sont encore à construire. Et vite ! »*

## « La décarbonation repose sur un effort massif de long terme »

CORINNE LE QUÉRÉ, CLIMATOLOGUE PRÉSIDENTE DU HAUT-CONSEIL POUR LE CLIMAT



L'Union européenne, avec son paquet législatif Fit For 55, va nous aider à accélérer le mouvement en faveur de la décarbonation du secteur des bâtiments.

Plusieurs exemples européens sont inspirants, comme nous l'avons montré dans un rapport en 2019 baptisé Rénover mieux : leçons d'Europe. La Suède, par exemple, est le seul pays ayant réussi une décarbonation quasi-totale du secteur des bâtiments. Ce succès repose sur un effort massif de long terme axé sur trois piliers techniques : une bonne efficacité énergétique des bâtiments, en particulier via une construction neuve performante, la décarbonation des vecteurs énergétiques pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, dont le développement massif et continu des réseaux de chaleur en milieu urbain et péri-urbain, et la décarbonation de l'énergie primaire. »

Le gouvernement a compris les enjeux de la rénovation énergétique du bâtiment, pas seulement pour le climat, mais aussi pour la reprise économique, le pouvoir d'achat. Des efforts ont déjà été faits et beaucoup d'argent a été débloqué en sortie de crise du Covid, notamment en faveur de la rénovation thermique, via le plan de relance. Le Haut-conseil pour le climat préconise cependant un financement planifié sur le long terme, pour donner aux industriels la visibilité dont ils ont besoin pour investir. Il est important de redonner de la confiance au marché. La France doit maintenant combiner la planification et l'ingénierie financière.

## « La rénovation est une solution durable, contrairement au chèque énergie »

HADRIEN LEGALLET, CHARGÉ DE PROJET PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE AU SECOURS CATHOLIQUE



Dans nos accueils de jour, la pauvreté énergétique se fait de plus en plus ressentir. L'État doit répondre à cette urgence sociale, et aider les familles qui subissent des privations et doivent choisir entre se chauffer et se nourrir. Augmenter le montant et le nombre de bénéficiaires du chèque énergie est une mesure indispensable, mais non pérenne. C'est pourquoi, la rénovation énergétique doit prendre le pas, si l'on veut prendre le problème à la racine, et permettre à chacun de vivre dans un logement sain et non énergivore. On l'a vu avec la loi de Transition énergétique qui visait la réduction de 15 % de la précarité énergétique en cinq ans : après son adoption en 2015, il ne s'est rien passé. Cette fois, pour vraiment améliorer les choses, il faut planifier les travaux de rénovation éner-

gétique performante et globale, associée à des aides adaptées pour permettre aux plus précaires de réaliser des travaux. Pour cela, il faut réduire leur "reste à charge" après déduction des aides, car il reste encore aujourd'hui 30 à 40 % du coût global d'un chantier, ce qui est insurmontable pour des personnes qui vivent en dessous du Smic. Ma Prime Rénov Sérénité, qui s'adresse aux ménages modestes et très modestes, représente moins de 8 % des aides attribuées. C'est trop peu si l'on veut vraiment atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés en France pour la rénovation énergétique des logements. »

La loi Climat et résilience fixe un objectif global. C'est bien mais il convient désormais de rythmer le déploiement : combien de logements doivent être rénovés par an, lesquels et sur quels territoires ? Pour accélérer la cadence, il est urgent de donner plus de moyens aux espaces France Rénov'. Nous sommes en pleine crise énergétique et certains ménages doivent attendre plusieurs semaines – parfois des mois – pour décrocher un rendez-vous... Nous les perdons ! Les recommandations des espaces France Rénov' sont neutres, données sans intérêt commercial. Elles nous permettent ensuite de faire notre travail sereinement et d'aider les ménages à financer leur projet. D'autant que les obstacles sont encore nombreux. À commencer par l'audit énergétique obligatoire et parfois très cher. Cette somme devrait être intégralement prise en charge par l'État dans le cadre de Ma Prime Rénov'. Trouver des artisans RGE (reconnus garants de l'environnement) pour chacun des postes de travaux à réaliser ? C'est aussi très fastidieux pour des personnes sans connaissance sur le sujet ou pour des ménages fragiles.. Les espaces France Rénov' doivent donc être au centre du dispositif et jouer le rôle de coordinateur qui met en lien les artisans,



## « Donner plus de moyens aux espaces France Rénov' pour répondre aux ménages »

JÉRÔME COULAUD, DIRECTEUR DES SOLUTIONS IMMOBILIÈRES – CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES

pilote le chantier dans sa globalité. Mais ce n'est pas tout : le montage du dossier pour obtenir un éco-prêt à taux zéro est très normé et doit être irréprochable en matière de conformité, le risque étant que la banque soit redressée en cas de contrôle par le régulateur. De nombreuses erreurs peuvent se glisser lors de la rédaction des formulaires par les particuliers et les entreprises. Au niveau de la banque, il est fréquent que nous soyons dans l'obligation de reprendre l'ensemble du dossier. Nous avons donc travaillé afin de bâtir un process fluide, conforme et efficace, permettant d'accroître le nombre de dossiers de prêt à la rénovation énergétique des logements privés. À la fin du mois de juin, nous en avons réalisé 30 % de plus que l'année précédente. Enfin, nous avons formé les 1400 collaborateurs du réseau d'agences de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes afin de les sensibiliser à la rénovation énergétique et faire en sorte qu'ils orientent leurs clients vers les espaces France Rénov'. »

### RÉNOVATION PERFORMANTE VERSUS RÉNOVATION PAR GESTES

La rénovation énergétique dite globale, ou profonde, consiste à coordonner un ensemble de travaux de rénovation – isolation, chauffage, production d'eau chaude et ventilation – réalisés en une seule fois. Pour atteindre le niveau basse consommation, c'est la meilleure méthode : « Moins il y a d'étapes de travaux, meilleure est la performance énergétique au final », confirme Nicolas Doré, responsable adjoint du service Bâtiment à l'ADEME. Les rénovations partielles consistent au contraire à juxtaposer des « gestes de travaux » (isoler ses combles, par exemple) et peuvent conduire à « créer ou renforcer des désordres sur le bâti, avec des impacts possibles sur le confort, voire la santé des habitants (moisissures dans le logement) », selon l'ADEME dans son rapport Rénovation performante par étapes (2021).

# Quand l'Europe passe à la vitesse supérieure

**La guerre en Ukraine a provoqué une flambée des prix de l'énergie et mis en évidence la dépendance des Européens aux énergies fossiles importées. Entre le plan RePowerEU et le paquet de mesures Fit for 55, l'Europe semble déterminée à accélérer.**

« **E**n décembre 2021, la Commission européenne a proposé une refonte de sa directive sur la performance énergétique des bâtiments (EPBD). Largement débattue, celle-ci intègre le paquet Fit for 55 et pourrait être finalisée au printemps 2023. Son principal intérêt est d'apporter un référentiel commun en matière de performance énergétique minimale », explique Eva Brardinelli, en charge de la coordination des politiques européennes sur le bâtiment pour CAN Europe, un réseau d'ONG engagées dans la lutte contre le changement climatique. Désignées par leur acronyme anglais – MEPS – ces normes de performance énergétique minimale, concerneraient les bâtiments existants.

## Une nouvelle vague

« Elles visent à mettre en œuvre la stratégie énoncée à Bruxelles en 2020 qui entendait faire de la décennie actuelle celle de la "Vague de rénovation", avec le doublement du taux de rénovation énergétique annuel d'ici 2030. Aujourd'hui on sent que la Commission a envie d'agir là où le gisement d'économie d'énergie est le plus important. À l'échelon européen entre 85 et 95 % des bâtiments européens sont à rénover », analyse Camille Defard, chercheuse en politique européenne de l'énergie au sein du Centre Énergie de l'Institut Jacques Delors. Autre signe de bonne volonté européenne, la révision de sa directive



sur l'efficacité énergétique (EE) qui fait également partie du même paquet de mesures. L'ambition affichée est désormais une réduction des consommations de 36 % en 2030, soit un objectif réhaussé de 3,5 % par rapport au précédent.

## Un accompagnement social

La proposition qui figure dans l'EPBD est que toutes les passoires énergétiques avec un classement DPE (Diagnostic de performance énergétique) de niveau F ou G passent au niveau E à l'horizon 2030 pour le non-résidentiel, et 2033 pour le résidentiel. « L'idée est de faire d'une pierre deux coups : s'attaquer en même temps à la rénovation énergétique et à la lutte contre la précarité énergétique. L'intention est louable, mais les ambitions ne sont pas à la hauteur. Nous estimons qu'il faudrait viser une classe C à ces mêmes horizons, avec des mesures de soutien financier et technique pour une transition énergétique ambitieuse et inclusive », précise Eva Brardinelli. D'autant que l'objectif est celui d'un parc immobilier totalement décarboné à l'horizon 2050,

avec une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans le bâtiment de 60 % en 2030.

## Une stratégie globale et inclusive

« Nous voyons, avec les politiques menées en France depuis 20 ans, que procéder par saut de classe de DPE successives sans stratégie globale n'est pas une bonne idée. Il faut engager des rénovations profondes tout en mettant en place des mécanismes pour éviter le risque de "renoviction", une hausse brutale des loyers pour compenser les rénovations, qui mettrait les plus fragiles en difficulté. Au vu de l'urgence climatique, sociale et de la crise d'approvisionnement en gaz, la classe C en 2030 serait un bon compromis », complète Camille Defard, qui appelle de ses vœux une stratégie globale, avec un calendrier européen de la rénovation, qui serait un signal fort. Le Fonds social pour le climat proposé par la Commission et adopté en juin 2022 par le Parlement, avec un budget pouvant atteindre 72 milliards d'euros d'ici 2032, pourrait permettre d'accompagner les ménages vulnérables dans leur rénovation.

## Uniformiser pour accélérer

Mais les deux spécialistes observent la réticence des États-membres face aux projets de directives. Une uniformisation des critères de performance énergétique, des échéances et des objectifs quantifiés en matière de rénovation énergétique sont perçus comme des atteintes à leurs prérogatives, même par les États les plus progressistes. Pourtant en répondant à la fois à la crise climatique, à l'augmentation du coût de la vie, et la sécurité de nos approvisionnements énergétiques, la rénovation énergétique semble bien être la politique à suivre. ●



## AVIS D'EXPERT

### « Multiplier par trois le taux de rénovation énergétique »

ÉTIENNE CHARBIT, RESPONSABLE DE PROJETS EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CLER – RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



« De nombreuses directives européennes relatives à la rénovation et à l'efficacité énergétique sont actuellement en cours de révision. La présidence

française du Conseil de l'Union européenne a été l'occasion pour nous de pousser ces sujets, notamment auprès du gouvernement et des eurodéputés. Même si on estime que nous n'allons pas assez vite, la France reste un des pays les plus ambitieux en matière de rénovation énergétique à l'échelle européenne. Nos exigences élevées sur les bâtiments neufs nous classent, aux côtés du Danemark par exemple, parmi les pionniers européens, avec notre réglementation environnementale, la RE 2020, qui considère les émissions carbone du bâtiment sur la totalité de son cycle de vie. Au niveau européen, notre pays est relativement à la pointe de l'effort, alors même qu'il est en retard par rapport à ses propres ambitions. Nous travaillons à échanger des informations et des positions avec nos partenaires européens, tels que le réseau CAN Europe, car pour accélérer, il est important que l'Europe fixe un cap précis, avec des échéances et des objectifs. Une dynamique européenne est indispensable pour harmoniser les efforts et les planifier à long terme, au-delà de 2033. Pour qu'ait lieu la vague de rénovation que l'Europe appelle de ses vœux, nous devons au moins multiplier par trois le taux de rénovation énergétique des bâtiments, qui n'est aujourd'hui que de 1 % ! »

# Comment rendre la rénovation énergétique incontournable ?

**Mais où est passé le BBC ? Pour faire face à la crise énergétique, cette norme garantissant l'excellente performance énergétique du logement inscrite dans la loi doit gagner du terrain. En premier lieu, dans la tête des Françaises et des Français.**



En fixant un seuil de consommation énergétique à ne pas dépasser, les rénovations performantes, compatibles avec le label BBC, permettent de limiter les émissions de gaz à effet de serre du logement et assurent un confort à ses habitants. Des candidats à l'élection présidentielle au Haut-conseil pour le climat, en passant par l'ADEME... les avis convergent en France en leur faveur. « *Les décideurs appellent aujourd'hui de leurs vœux la rénovation basse consommation, confirme Sébastien Delpont, directeur de GreenFlex, cabinet de conseil en transformation énergétique et environnementale. Mais il ne suffit pas d'incanter un objectif de 500 000 rénovations par an pour que ce vœu se réalise* », détaille-t-il.

## Sortir du débat d'experts

Qu'est-ce qu'un logement performant ? Quelles solutions techniques mettre en œuvre ? « *Les querelles de chapelle sur la qualité des travaux ont trop duré, maintenant il faut passer à l'étape quantitative et planifier. Ma-ssi-fier* », s'impatiente Sébastien Delpont. Comme le démontre la création en février 2022 du collectif Dernière rénovation, un nombre grandissant de citoyennes et de citoyens se saisit de cette thématique « *qui ne doit pas être cantonnée aux experts techniques* ». Bertrand en fait partie et revendique aujourd'hui le droit pour tous à un logement énergétiquement performant en menant des actions de désobéissance civile : « *Pendant longtemps, les gouvernements n'ont rien fait et le sujet était invisible. Nous avons perdu*

*beaucoup de temps* », constate le jeune homme. Aujourd'hui, face à l'augmentation du prix de l'énergie, les rénovations performantes représentent pourtant une solution concrète : « *Beaucoup de gens sont volontaires ! Mais les aides mises en place ne permettent pas de le faire...* »

## Faire évoluer les représentations

Des contre-performances ont même terni la réputation de la rénovation énergétique en général. « *L'éco-délinquance a fait des ravages. J'ai aujourd'hui des réticences à encourager les lecteurs à se lancer ! Sans parler des locataires qui ne sont même pas concernés par le sujet...* », explique Anne-Claire Poirier, journaliste spécialiste de la transition énergétique pour Vert, un média en ligne consacré à l'écologie. « *Nous voulons faire un journalisme des solutions, précise-t-elle. Mais ce n'est pas facile de promouvoir Ma Prime Rénov' qui met tant de temps à se mettre en place.* » En 2022, Vert a initié la rédaction d'une Charte pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique. Ses 500 signataires s'engagent à modifier leur façon de travailler pour intégrer pleinement l'enjeu du réchauffement : « *Nous avons l'habitude de traiter de productivité, moins de sobriété, poursuit Anne-Claire Poirier. L'énergie qu'on ne consomme pas est encore un angle en devenir. Il serait intéressant que cette thématique multidimensionnelle soit discutée de façon transversale dans les rédactions !* »

## Les bénéfices multiples

Social, climat, immobilier, santé, économie... Les multiples enjeux liés à la rénovation performante n'ont pas échappé à Bertrand de Dernière Rénovation dont les actions coup de poing visent justement à attirer l'attention médiatique : « *La rénovation est avantageuse pour tout le monde. C'est une demande potentiellement populaire. Il faut créer le rapport de forces pour remporter une victoire législative !* », lance le militant. À l'Assemblée nationale,

**« L'opinion publique a saisi l'enjeu de souveraineté énergétique. Mais il faut accompagner cette prise de conscience avec les dispositifs adéquats »**

Stéphane Delautrette, député socialiste de Haute-Vienne, cherche également à rallier le plus grand nombre autour d'une proposition de Prime pour le climat qui vise à massifier la rénovation énergétique basse consommation du parc de logements privés. Déjà portée en 2020 par le groupe socialiste, cette proposition est toujours d'actualité, malgré le lancement de France Rénov' début 2022. « *Je ne suis pas certain que le gouvernement ait bien mesuré ce qu'est une rénovation performante, juge Stéphane Delautrette. Grâce à Ma Prime Rénov', les opérations menées ont essentiellement consisté à changer de chaudière. C'est insuffisant.* »

## Un « marathon énergétique »

À la veille d'un hiver difficile, et face à la menace d'une crise énergétique, c'est le moment où jamais de remettre le sujet sur la table des négociations, indique l'élu de terrain : « *L'opinion publique a bien saisi l'enjeu actuel de souveraineté énergétique. Les collectivités locales aussi ! Mais il faut accompagner cette prise de conscience et le changement de comportements avec les dispositifs adéquats.* » Pourtant, la question du financement des travaux, si elle est essentielle, n'est pas la seule révolution à mener pour déclencher les rénovations énergétiques en France. « *Mettre de l'essence dans une voiture qui n'a pas de moteur, ça ne fait pas avancer plus vite* », conclut Sébastien Delpont. « *On attend des pouvoirs publics qu'ils fassent bouger simultanément les marchés de l'offre et de la demande. Qu'ils osent y mettre des moyens conséquents et structurer une vraie filière industrielle... C'est un véritable marathon énergétique* » ●

# « Crise de l'énergie : les TEPOS résistent ! »

PAR LE RÉSEAU DES TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE (TEPOS), ANIMÉ PAR LE CLER – RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, EN DIRECT DES 12<sup>E</sup> RENCONTRES ÉNERGIES ET TERRITOIRES RURAUX DANS LES CRÊTES PRÉARDENNaises.

**N**ombreux sont les élus locaux à redouter l'arrivée de l'hiver pour leurs concitoyen-nes les plus précaires, pour le maintien des services publics et pour la capacité de résilience des acteurs économiques de leur territoire. Nous, Réseau des territoires à énergies positives (TEPOS), œuvrons depuis douze ans pour expérimenter des trajectoires de transition opérationnelles. Notre expérience prouve qu'il est possible de prévenir les chocs énergétiques dans les territoires, d'augmenter leur résilience face aux crises énergétiques. Les solutions existent et sont connues de l'État. Reste à les démultiplier pour aller plus loin, et plus vite.

## L'inaction de l'État coûte cher

La crise énergétique actuelle risque de précipiter des territoires dans la précarité énergétique et l'affaiblissement des services publics de proximité. Les collectivités se trouvent devant une équation insoluble : maintenir leurs services avec des budgets réduits et assumer une multiplication par deux à trois de leur facture d'énergie. La transition énergétique est une condition de résilience de nos territoires, les dépenses associées ne peuvent plus subir de mesures d'austérité. Il est désormais indispensable de donner les moyens à tous les territoires français de résister à cette crise et de prévenir les suivantes. Finie la loterie des financements d'État ! Nous avons tous besoin de moyens pérennes ! Dans nos territoires et de façon volontariste pour lutter contre le chan-

gement climatique, nous avons diminué nos coûts énergétiques grâce à deux leviers : des actions de sobriété et d'efficacité énergétique, et des actions d'autonomie énergétique avec l'installation d'énergies renouvelables territorialisées. Ces actions nous permettent d'envisager avec moins d'angoisse que d'autres territoires le passage de l'hiver. Même si les impacts se font malgré tout sentir sur les budgets de nos collectivités, et en domino, sur les aides sociales. Or, nous savons que les services publics permettent d'absorber les crises. Devenir 100 % renouvelable est possible à l'échelle nationale comme l'ont montré les récents exercices prospectifs. En plus des bénéfices locaux indéniables, le développement des énergies renouvelables est d'utilité nationale, elles rapportent à la France l'équivalent du ministère des Solidarités et de la santé<sup>1</sup>. Pour preuve, le projet de loi sur l'accélération des énergies renouvelables prévoit que ces énergies et leur raccordement aux réseaux (gaz et électricité) « répondent à une raison impérative d'intérêt public majeur ». L'État doit encourager les collectivités à s'engager dans le modèle TEPOS afin de réduire la vulnérabilité de notre pays, et les aider à passer cet hiver et les suivants.

## L'ingénierie dans les territoires

Pour animer les discussions territoriales, répondre aux appels à projets, rédiger des appels d'offres, partager l'expérience, suivre les projets, les territoires ont particulièrement besoin

## « CONJUGUONS INVESTISSEMENTS ET MOYENS HUMAINS POUR ESSAIMER LE MODÈLE TEPOS ! »

de salariés permanents portant une vision transversale et animant l'ingénierie territoriale de la transition. Véritable richesse humaine pour les territoires, 1 euro d'ingénierie en amont accélère, sécurise et améliore la qualité de 117 euros d'investissement public<sup>2</sup>.

## L'appel de la génération climat

Or, les collectivités locales, en plus de faire face à ces crises systémiques, sont aujourd'hui en première ligne face à des difficultés de recrutement. Nouveau paradoxe : les étudiants de la génération climat multiplient les appels à bifurquer et les collectivités locales manquent de talents pour accélérer leur transition. La transition motive à condition qu'elle fasse vivre. L'État peut mettre en place les conditions financières et juridiques permettant aux territoires de sécuriser des postes sur du long terme (au moins un permanent dans chaque intercommunalité), faciliter la formation et les évolutions de car-

rière des fonctionnaires pour la transition écologique, simplifier les cadres juridiques d'accès aux financements publics au lieu de favoriser l'inflation normative empêchant la créativité locale... autant d'engagements qui donneront du grain au moulin législatif. Conjuguons capacité d'investissement, moyens humains, visibilité budgétaire et agilité de fonctionnement dans les territoires pour que l'élan des TEPOS gagne tout le territoire ! ●

<sup>1</sup> Voir la tribune collective Les énergies renouvelables sont un amortisseur de crises et un investissement durable

<sup>2</sup> L'ingénierie territoriale, une aubaine pour les territoires (et pour la France !) – Juin 2022, SCET

### « COLLECTIVITÉS, AGISSONS CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ! »

La crise énergétique actuelle et l'inflation exacerbent la précarité énergétique, qui frappe désormais 12 millions de personnes. Pour adresser cet enjeu, une vingtaine d'élus locaux appellent à rejoindre le programme Slime, animé par le CLER – Réseau pour la transition énergétique.



Découvrez la tribune parue le 28 septembre 2022 et la liste complète des signataires sur [www.lagazette.fr](http://www.lagazette.fr)



## Carbone incorporé : un enjeu européen

### Pourquoi prendre en compte le carbone incorporé dans le bâtiment ?

**Federica Pozzi** : Le secteur du bâtiment est responsable de 36 % des émissions de CO<sub>2</sub> en Europe. Les matériaux de construction ont une empreinte carbone de 250 millions de tonnes et consomment la moitié des matières premières. La révision du *Construction products regulation* (CPR) et celle de la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments (EPBD) offrent l'occasion d'accélérer la décarbonation du secteur du bâtiment.

**Michael Neaves** : Initialement, le projet de révision de la directive EPBD ne se concentrait que sur la performance énergétique, avec des exigences qui ne concernaient que les émissions durant la phase d'exploitation des bâtiments. ECOS s'est mobilisé pour que soient prises en compte les émissions sur l'ensemble du cycle de vie. Si elles ne sont pas mesurées et limitées, nous ne pourrions atteindre les objectifs de zéro émission net en 2050. De fait, la proposition de révision de la directive

**La révision de la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments est l'occasion de prendre enfin en compte le carbone incorporé. Objectif : quantifier les émissions de gaz à effet de serre associées à la fabrication, au transport, à l'utilisation et à l'élimination des matériaux utilisés dans la construction, et privilégier les plus vertueux. Le point avec Federica Pozzi et Michael Neaves d'ECOS<sup>1</sup>.**

fait désormais référence à l'ensemble du cycle de vie, ce qui est un vrai progrès.

### Quelles mesures recommandez-vous ?

**MN** : La révision de la directive doit permettre de mener, d'ici 2030, une vague de rénovation énergétique dans le bâtiment. Celle-ci doit s'appuyer à la fois sur la performance énergétique et la prise en compte du cycle de vie des matériaux. L'Europe doit s'inspirer des initiatives du Danemark, des Pays-Bas, de la Suède ou de la France, dont la réglementation environnementale (RE 2020) considère déjà l'ensemble du cycle de vie des émissions du bâtiment pour définir des



FEDERICA POZZI  
CHARGÉE DE PROJETS À ECOS



MICHAEL NEAVES  
CHARGÉ DE PROJETS À ECOS

limites d'impact environnemental et des standards contraignants. Cela aura pour effet de réduire à la fois les émissions lors de phases opérationnelles mais aussi en amont, en favorisant des matériaux éco-conçus. La mesure du carbone incorporé va aussi démontrer que les rénovations offrent un meilleur bilan carbone que les constructions même performantes en matière de consommation énergétique.

**FP** : Actuellement sur 444 standards sur les produits de construction, seulement 12 sont à jour, conformes aux exigences réglementaires. Les standards sont des documents techniques qui ressemblent à des recettes de cuisine et ils peinent à intégrer la performance environnementale. C'est pourtant indispensable si nous voulons écarter les matériaux les plus carbonés au profit de ceux qui ont le moins d'impact sur le climat. Le CPR qui doit encadrer la performance environnementale des produits de construction doit commencer par exclure le ciment qui est le matériau le plus énergivore. Cette directive qui privilégie le recours à des produits durables permet d'éviter chaque année l'émission de 150 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>. Enfin, il est impératif de disposer

**« La législation européenne doit commencer par exclure le ciment qui est le matériau le plus énergivore »**

d'un calendrier précis, cohérent avec la feuille de route que s'est fixée l'Europe pour atteindre le zéro carbone net.

### Quelles sont les prochaines étapes ?

**FP** : Les eurodéputés peuvent soumettre leurs amendements concernant la révision du CPR jusqu'au 6 décembre 2022, et le vote sur le projet final est prévu en mars 2023. Nous restons mobilisés pour que ce règlement sur les produits de construction réponde à nos attentes.

**MN** : Le CPR et la directive EPBD ne sont pas les seuls instruments législatifs mobilisés pour réduire les émissions dans le bâtiment. Nous avons évoqué la directive ESPR, mais la directive sur les déchets (*Waste Framework Directive*) dont la révision est prévue en 2023 représente un levier important. Elle doit permettre d'encourager l'économie circulaire, le recyclage et surtout le réemploi de matériaux, qui sont des manières efficaces de décarboner les secteurs de la construction et de la rénovation. ●

<sup>1</sup> ECOS (*Environmental Coalition on Standards*) est une ONG internationale dotée d'un réseau de membres et d'experts.

EN EUROPE, LE SECTEUR DU BÂTIMENT REPRÉSENTE



SOURCE : ÉCOSTANDARD

L'EMPREINTE CARBONE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION AVOISINE LES



EN EUROPE, LE CIMENT, L'ACIER, L'ALUMINIUM ET LES PLASTIQUES REPRÉSENTENT



## ÉNERGIES RENOUVELABLES

## Un projet de loi à revoir



Le projet de loi d'accélération des énergies renouvelables sera présenté à l'Assemblée nationale en décembre prochain. Pour le CLER – Réseau pour la transition énergétique, ce projet doit proposer un cadre réglementaire cohérent, en phase avec l'objectif européen de 45 % d'énergies renouvelables pour 2030, et permettre d'accroître la participation des acteurs locaux. Pour cela, il doit en particulier faciliter les procédures administratives tout en visant un développement équilibré et soutenable des projets. Cela passe notamment par des mécanismes de soutien qui assurent une répartition équilibrée des lieux de production dans le respect des enjeux de biodiversité et d'aménagement locaux, et une territorialisation des appels d'offres.

## CRISE ÉNERGÉTIQUE

## Développons des solutions durables !

Crise climatique doublée d'une crise énergétique... l'état se resserre pour le gouvernement français, comme pour les autres États européens. Alors que l'heure est aux mesures d'urgence, le CLER – Réseau pour la transition énergétique appelle à mettre en œuvre des solutions durables et pérennes pour réussir une transition énergétique ambitieuse, solidaire et démocratique.

**EN SAVOIR +**  
Voir toutes nos actualités  
sur [www.cler.org/actualités](http://www.cler.org/actualités)

## EN CHIFFRES

5 % 

DES DOSSIERS DE **MA PRIME RÉNOV'** CONCERNENT L'AIDE À LA RÉNOVATION GLOBALE POUR LES PROPRIÉTAIRES AUX REVENUS MODESTES ET TRÈS MODESTES

SOURCE : BILAN MAPRIMERÉNOV'  
1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2022

## SOBRIÉTÉ

## Les 50 mesures de l'association négaWatt

En septembre, l'association négaWatt a publié une cinquantaine de mesures de sobriété énergétique couvrant les secteurs résidentiels, le tertiaire et les transports. L'enjeu : mobiliser un potentiel d'action rapide et à faible coût pour réduire d'au moins 10 % nos consommations d'énergie d'ici deux ans. Cette étude a permis d'identifier les quatre mesures les plus efficaces : le respect de la consigne de chauffage à 19°C, l'arrêt de la ventilation dans les locaux tertiaires inoccupés, la réduction de la vitesse maximale autorisée sur autoroute à 110 km/h et l'extinction des appareils en veille ou allumés inutilement. Potentiel d'économies globales : 88 400 GWh !

[www.negawatt.org](http://www.negawatt.org)

## ÉVÈNEMENT

## En novembre, mobilisons-nous contre la précarité énergétique !

Le 24 novembre, aux côtés de la Fondation Abbé Pierre et d'une vingtaine d'organismes, le CLER – Réseau pour la transition énergétique participe à la deuxième édition de la Journée contre la précarité énergétique. Objectif : sensibiliser et alerter l'opinion publique et les décideurs nationaux sur l'urgence d'agir contre la précarité énergétique, d'autant plus dans le contexte actuel de crise énergétique.

TROIS RENDEZ-VOUS POUR S'ENGAGER ENSEMBLE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE :

## LE 23 NOVEMBRE 2022, À PARIS



## Colloque national de la Journée contre la précarité énergétique

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique animera une table ronde sur le thème « Sommes-nous prêts à mettre en place une obligation de rénovation ? », au Forum des images.

## LE 24 NOVEMBRE 2022, À PARIS



## Rencontre nationale du réseau RAPPEL

coanimé par le CLER – Réseau pour la transition énergétique à la Maison des associations du 13<sup>e</sup> arrondissement.

## LE 25 NOVEMBRE 2022, À PARIS



## Rencontre nationale du réseau SLIME

coanimé par le CLER – Réseau pour la transition énergétique à la Maison des associations du 13<sup>e</sup> arrondissement.



20 %

DES FRANÇAIS-ES DÉCLARENT **AVOIR SOUFFERT DU FROID AU COURS DE L'HIVER 2020-2021**, PENDANT AU MOINS 24 HEURES



36 %

D'ENTRE EUX ESTIMENT QUE **LA RAISON EST FINANCIÈRE**

SOURCE : MÉDIATEUR NATIONAL DE L'ÉNERGIE, 2022

[www.cler.org/journee-contre-la-precarite-energetique-mobilisons-nous](http://www.cler.org/journee-contre-la-precarite-energetique-mobilisons-nous)

# « Faire de la sobriété un choix conscient de société désirable »

À l'heure de l'annonce du plan de sobriété énergétique par le gouvernement, Valérie Guillard, auteure de *Comment consommer avec sobriété* et professeure à l'Université Paris Dauphine sonde la maturité de la société française vis-à-vis de cette problématique complexe.



**VALÉRIE GUILLARD**  
AUTEURE ET PROFESSEURE À  
L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

## Quelle est votre définition personnelle de la sobriété ?

Pour moi, être sobre, c'est avant tout consommer mieux en questionnant mes besoins pour être en cohérence avec le vivant. C'est un rapport au monde qui m'apporte du sens et du bien-être, mais c'est aussi un cheminement qui prend du temps, qui passe par une étape de prise de conscience des menaces qui pèsent sur le climat, et du rôle que jouent nos choix individuels. À l'échelle collective, il s'agit de réfléchir à nos modes de production et de consommation pour limiter les impacts des activités humaines sur l'environnement, dans un contexte où les ressources naturelles sont limitées.

## La sobriété n'est donc pas uniquement une question d'énergie ?

En France, le concept de sobriété est apparu au début des années 2000 en tant que pilier de la transition énergétique, aux côtés du développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Mais depuis, on s'est rendu compte que cette approche pouvait concerner de très nombreuses

thématiques : la mobilité, le numérique, l'alimentation, l'agriculture, les productions industrielles, la construction et même la planification urbaine... Ceci étant dit, la question énergétique n'est jamais bien loin : quand on cherche à construire sobre, en limitant l'utilisation d'espace et de matériaux, on économise de l'énergie en amont et on en consomme moins à l'usage.

## Quel regard portez-vous sur l'irruption récente de cette thématique dans l'actualité française ?

C'est la première fois que ce concept de sobriété connaît une telle exposition dans notre société. Si de nombreux Français et Françaises n'ont pas attendu sa médiatisation pour se soucier des impacts de leur consommation, le vocable restait jusqu'à présent peu connu du grand public. Au cours d'une enquête menée l'an dernier, j'ai même pu constater que le mot était encore associé par certains à l'alcoolisme ! Depuis cet été, le sujet a donc été propulsé sur le devant de la scène, mais on ne peut pas dire que les conditions soient réunies pour une large adhésion

populaire. En effet, la sobriété apparaît davantage comme une réaction d'urgence face à la flambée des prix et à la menace de pénuries d'énergie, que comme une volonté d'ajuster nos actions à nos besoins réels et à ceux de la planète. Le champ sémantique dominant est bien plus celui d'une sobriété subie que celui d'une sobriété choisie...

## Craignez-vous que la sobriété soit sacrifiée sur l'autel des économies d'énergie ?

Je n'irai pas jusque-là. Je pense que la démocratisation du concept est tout de même une avancée. Mais maintenant, que tout le monde voit globalement de quoi il retourne quand on parle de sobriété, il va falloir un gros effort de marketing pour la réenchanter, en la présentant comme un choix conscient de société désirable et non pas comme un rationnement. Les pouvoirs publics auront un rôle majeur pour construire de nouvelles représentations. J'espère notamment qu'ils sauront insister sur les bénéfices individuels en termes de revenus disponibles, de bien-être ou même de lien social. J'espère éga-

lement qu'ils inciteront davantage les entreprises à montrer l'exemple, même si beaucoup se sont mises en marche, notamment à travers les démarches d'économie circulaire. Si on souhaite que les citoyen·nes fassent évoluer leurs comportements, il est primordial qu'ils n'aient pas l'impression d'être les seules à consentir des efforts ! ●

## BIO

**2006** : agrégée en économie et gestion administrative

**2009** : soutient sa thèse de doctorat en science de gestion sur « *la tendance de certains consommateurs à tout garder* »

**2011-2018** : coordonne plusieurs projets financés par l'ADEME sur les pratiques d'échange, la conscience

de gaspillage et la sobriété

**2014** : publie *Boulimie d'objets, l'Être et l'Avoir dans nos sociétés* chez De Boeck Supérieur

**2018** : nommée directrice de l'unité Dauphine Recherche en Management

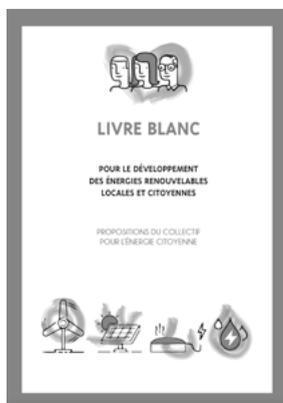
**2021** : publie *Comment consommer avec sobriété* chez De Boeck Supérieur

## ♥ Coup de cœur

### Le Livre blanc pour le développement des énergies renouvelables locales et citoyennes

Fin septembre, le Collectif pour l'énergie citoyenne, qui regroupe treize structures dont le CLER – Réseau pour la transition énergétique, a publié son *Livre blanc pour le développement des énergies renouvelables locales et citoyennes à horizon 2030*. Il présente notamment cinq mesures concrètes destinées à faciliter le développement des projet et hisser le projet de loi d'accélération des énergies renouvelables à la hauteur des enjeux. Parmi ces mesures : accroître le pouvoir d'agir des actrices et acteurs locaux, en renforçant les moyens humains et budgétaires alloués à l'ingénierie territoriale et aux réseaux d'accompagnement, et en levant les freins réglementaires à l'investissement des collectivités.

EN SAVOIR + [www.cler.org](http://www.cler.org)



### Les derniers chiffres de l'Observatoire climat et énergie

Les derniers chiffres de l'Observatoire climat & énergie ont été dévoilés fin septembre. Développé par le Réseau Action Climat et ses partenaires dont le CLER – Réseau pour la transition énergétique, l'observatoire permet d'établir un état des lieux partagé des trajectoires climatiques et énergétiques de la France. Pour cela, il s'appuie sur des indicateurs et des sources officielles du ministère de la Transition écologique et de RTE. En 2021, malgré une année de restriction des déplacements lié à la crise sanitaire, les objectifs de baisse de la consommation d'énergie ne sont pas atteints, avec 0,8 % de dépassement.

EN SAVOIR + [www.reseauactionclimat.org](http://www.reseauactionclimat.org)

## 🎬 Vidéo



### Ensemble, faisons entendre la voix des TEPOS !

En amont des 12<sup>e</sup> Rencontres des Territoires à énergie positive (TEPOS), une vidéo a été réalisée et partagée sur l'ensemble des réseaux sociaux du CLER – Réseau pour la transition énergétique.

Objectif : rappeler l'importance de l'ingénierie territoriale pour développer sur les territoires des politiques de transition énergétique. Un message porté par Lucas Nyszak, directeur général des services de la ville de Loos-en-Gohelle, et l'ensemble du réseau des Territoires à énergie positive. À partager sans modération !

EN SAVOIR + [www.tepos.fr](http://www.tepos.fr)



## Les infos de la doc'

### Une autre histoire de l'électricité en France en six dates



LES PREMIÈRES ÉOLIENNES  
À PARTIR DE 1946, ICI À  
NOGENT-LE-ROI.



GRÈVE DES MINEURS DANS  
LE PAS-DE-CALAIS EN 1906.

Entre la publication du livre de William Gilbert sur le magnétisme en 1600 et le triomphe de la Fée électricité à l'Exposition universelle de Paris en 1900, une multitude de découvertes, d'inventions et de personnalités fondent une nouvelle branche du savoir et une nouvelle industrie qui a profondément marqué le monde moderne. L'histoire de l'électricité française n'a pas été que nucléaire... Loin s'en faut ! La preuve en six dates-clés.

EN SAVOIR + [www.cler.org](http://www.cler.org)

### Concours Un haïku pour le climat : à vos plumes !

Le thème de la nuit sera au cœur de l'édition 2023 d'un Haïku pour le climat qui se tiendra du 1<sup>er</sup> mars au 15 mai. Les résultats seront dévoilés au Marché de la poésie de Paris, le dimanche 11 juin. Organisé chaque année par le CLER – Réseau pour la transition énergétique, en partenariat avec les Grands-Parents pour le Climat – France, l'association francophone du haïku et l'association négaWatt, ce concours récompense la créativité, en donnant la parole à toutes et tous. En 2022, la sobriété énergétique était à l'honneur. Découvrez le palmarès en ligne !

EN SAVOIR + [www.cler.org](http://www.cler.org)



« de mes pieds nus  
je masse le dos de la terre  
elle est si vieille ! »

HAÏKU LAURÉAT DU CONCOURS 2022  
AUTEURE NICOLE NOVELLO

## PUBLICATION

# Abonnez-vous gratuitement à Notre énergie !

Une nouvelle page s'est ouverte pour la revue trimestrielle *Notre énergie*. Parce que nous pensons que pour accélérer la transition énergétique, il est indispensable de partager plus largement expertises, analyses et retours d'expériences, que la communauté d'actrices et d'acteurs engagé·es ne s'arrête pas au cercle de notre réseau, et enfin et surtout, parce que la transition énergétique est l'affaire de toutes et tous, **l'abonnement est désormais gratuit !** Pour suivre chaque trimestre l'actualité et les grands dossiers de la transition énergétique, n'attendez plus et retrouvez le formulaire d'abonnement sur notre site !

**EN SAVOIR**📍: [www.cler.org/revue-notre-energie](http://www.cler.org/revue-notre-energie)

## Offres d'emploi

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique propose un service payant de publication d'offres d'emploi (gratuit pour les adhérentes et adhérents, et les offres de stage), mis à disposition de tous les acteurs de la transition énergétique.

À consulter et alimenter !

**EN SAVOIR**📍: [www.cler.org/outils/offres-emploi](http://www.cler.org/outils/offres-emploi)

## AGENDA

LE 15 NOVEMBRE 2022, À LYON

### **EnerJ-meeting**

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique est partenaire d'EnrJ-meeting, le rendez-vous de l'efficacité énergétique et environnementale du bâtiment, qui aura lieu à Lyon. Cet événement est dédié aux actrices et acteurs du bâtiment.

📍 [www.lyon.enerj-meeting.com](http://www.lyon.enerj-meeting.com)

LE 24 NOVEMBRE 2022, À PARIS

### **Cérémonie de remise des prix des élu·es d'Éole**

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique est membre du jury des Trophées des élu·es d'Éole. Ces trophées récompensent les maires et les président·es d'intercommunalité qui s'engagent en faveur du développement des énergies renouvelables et de l'éolien sur leur territoire. La cérémonie de remise des prix se tiendra au Palais de Léna, à Paris.

📍 [www.trophees-eolien.fr/ceremonie-de-remise-des-prix](http://www.trophees-eolien.fr/ceremonie-de-remise-des-prix)

DU 8 AU 9 FÉVRIER 2023, À NANTES

### **Bio 360 Expo 2023**

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique est partenaire de Bio360 Expo, le salon dédié à la bioéconomie, la bioénergie et la décarbonation. Au programme de cette édition 2023 : la bioénergie, les matériaux de construction renouvelables et biosourcés, ou encore le captage, l'utilisation et le stockage du carbone. 450 exposants et 6 000 visiteurs sont attendus à Nantes.

📍 [www.bio360expo.com/Page/1099/programme-2023](http://www.bio360expo.com/Page/1099/programme-2023)



**CLER RÉSEAU  
POUR LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE**